Parc national des Ecrins

l'écho des Écrins

LE JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATIONAL - 2024 - N°47



ZOOM SUR...

La gestion de la fréquentation

Mieux connaître, gérer et sensibiliser les visiteurs : tel est l'objectif du Parc face à l'apparition de nouveaux publics en montagne.

Pages 6 & 7

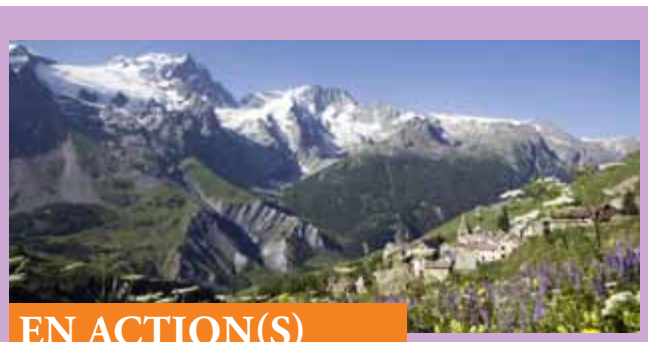


Le mot d'Arnaud Murgia

Président du conseil d'administration

Après une année de célébrations à l'occasion du cinquantenaire du Parc qui a fait briller le joyaux des Écrins de tous ses feux, l'année qui s'ouvre sera celle de nouveaux défis : renouveler le lien entre le Parc et son territoire en achevant l'évaluation de notre charte, restaurer notre réseau de sentiers gravement affecté par les événements climatiques de l'été, lancer de nouveaux projets européens sur les enjeux cruciaux des ressources en eau et de la fréquentation, consolider, enfin, nos moyens d'action.

Je n'ai aucun doute sur l'engagement des équipes du Parc, mais je n'ai aucun doute non plus sur le soutien du territoire à son parc national qui en est la plus belle vitrine. Ensemble, je sais que nous relèverons ces défis et continuerons à offrir l'exemple d'un territoire où s'invente un modèle de relation apaisée mais aussi innovante entre l'homme et la nature, magnifiée dans tant de ses aspects ici, dans les Écrins.



EN ACTION(S)

La charte en cours d'évaluation

12 ans après l'adoption de la charte du territoire, il est temps pour le Parc national et les acteurs du massif de mesurer l'impact des objectifs et des mesures fixés en 2012.

Page 2

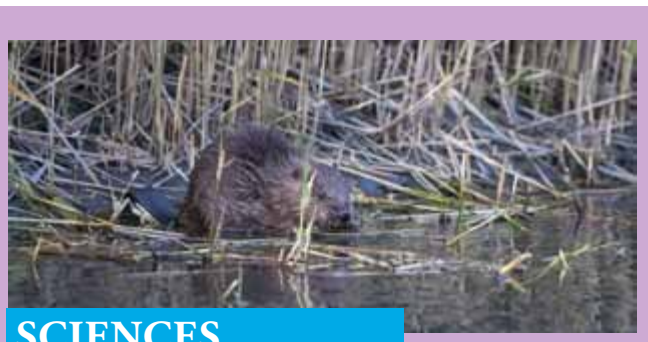


AMÉNAGEMENT

Les sentiers malmenés en 2023

Les événements météo extrêmes de l'an dernier ont endommagé ou détruit 45 % des passerelles et 30 km de sentiers dans le parc. Les travaux sont en cours pour les remettre en état.

Page 4



SCIENCES

Espèces discrètes ou retour ?

Castor, genette, lynx, loutre, chat forestier : autant d'espèces difficiles à détecter dont le retour ou les apparitions épisodiques dans le massif posent certaines questions...

Page 8

Les Écrins en action(s)



La charte en cours d'évaluation

Il y a 12 ans déjà, le Parc national des Écrins et les acteurs du massif adoptaient la charte du territoire. Il est temps pour eux aujourd'hui de s'interroger sur cette feuille de route : les buts fixés en 2012 ont-ils été atteints ? La charte correspond-elle toujours aux ambitions du territoire ? Répond-elle aux défis actuels du massif ? Suite à cette évaluation, le conseil d'administration du Parc décidera à l'automne de conserver la charte ou de la réviser.

La charte, un projet collectif pour le territoire

Issue du travail commun entre le Parc national, les communes et les acteurs du territoire, la charte du parc a été approuvée en 2012 et 90 % des communes y ont adhéré. Ce document a fixé pour 15 ans des objectifs pour le cœur du parc (pour sa protection) et des orientations pour l'aire d'adhésion (pour son développement, sa valorisation et la gestion de ses ressources). La charte arrivant à échéance en 2027, le Parc national a débuté son évaluation en 2023.

Des ambitions atteintes ?

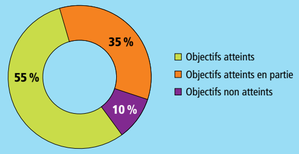
L'évaluation finale de la charte consiste à dresser le bilan de toutes les actions menées depuis 12 ans par le Parc et ses partenaires, et à analyser les changements potentiels dans le massif depuis 2012, avec un focus sur le pastoralisme, la ressource en eau et ses usages et les activités de pleine nature, trois domaines ayant beaucoup évolué depuis l'approbation de la charte.

Cette évaluation se poursuit en 2024 avec des ateliers dans les vallées auprès des communes et des partenaires du Parc, complétée par la rédaction d'un rapport final. C'est sur cette base que s'appuiera le conseil d'administration pour décider de conserver ou réviser la charte du parc en novembre prochain.

DEPUIS 2014

- ► **49 communes adhérentes** à la charte (sur 54)
- ► Projets menés par les acteurs du territoire et subventionnés par le Parc : **17 millions d'euros (1,58 million de subventions)**
- ► Opérations portées par le Parc dans le cadre de cofinancements : **7,6 millions d'euros, dont 3,5 millions dans le cadre de programmes européens**

Mesure des effets de la charte : focus sur le pastoralisme, l'eau et les activités de pleine nature



À l'origine de ce bon niveau d'atteinte, de belles collaborations avec les acteurs des filières et les collectivités. Des perspectives de travail sont d'ores et déjà identifiées pour les années à venir.

2012 — Adoption de la charte du Parc national des Écrins

2019 — Évaluation intermédiaire

2023 — Évaluation ciblée de certains effets de la charte : eau, pastoralisme, activités de pleine nature

2024

- **juin-juillet** — **Entretiens et enquête auprès d'acteurs du territoire**
- **septembre** — Ateliers de concertation avec les communes et les partenaires du Parc (socioprofessionnels, intercommunalités, associations…)
- **octobre** — Remise du rapport d'évaluation finale
- **novembre** — **Décision du conseil d'administration de conserver ou réviser la charte**

Et en 2016, 2019 et 2024 : Bilans du suivi de la charte

Un plan d'actions fixé par le ministère

Tous les 5 ans, le ministère de la transition écologique conclut avec chacun de ses établissements publics un contrat d'objectifs et de performance (COP), feuille de route comprenant des buts à atteindre et des indicateurs de suivi. Le conseil d'administration du Parc national a adopté celui de l'établissement en mars 2024. Le COP constitue également un outil de mise en œuvre de la charte pour les agents du Parc.

Petite rétrospective des 50 ans du Parc

Pas de crise de la cinquantaine pour le Parc national en 2023, bien au contraire ! Cette année pas comme les autres a été l'occasion de réunir acteurs du massif, grand public, enfants des écoles du territoire, associations… autour des valeurs du Parc.



27 mars 2023 : lancement officiel à Vallouise en présence de 150 élus, partenaires et agents



Mai-novembre 2023 : Écrins, terre de science
65 rencontres scientifiques dans les vallées, un millier de curieux !



Juin-octobre 2023 : 125 évènements partenaires (culturels, sportifs, scientifiques…), financés pour 60 000 € par le Parc



2, 8, 9 et 22 juin 2023 : 4 journées dédiées aux scolaires, un millier d'élèves de la Vallouise, du Champsaur et de l'Oisans



4, 9, 10 et 24 juin et 7 octobre 2023 : des temps forts grand public pour faire découvrir les richesses des vallées



Du 7 au 9 décembre 2023 : rencontres Refuges au cœur des transitions avec 340 participants venus d'horizons différents

Sensibilisation & écotourisme



Une nouvelle exposition au pré de Madame Carle

Un petit vent de modernité a soufflé sur le point d'information saisonnier du Parc national ! Ce lieu aménagé il y a plus de 30 ans (avec une exposition du même âge…) a bénéficié des fonds France relance. L'objectif : améliorer l'information du public et renouveler l'exposition permanente. Dès cet été, les visiteurs pourront plonger dans les richesses du territoire, avec des focus sur la géologie, les refuges, l'histoire de l'alpinisme ou le suivi scientifique du glacier Blanc.

L'écotourisme dans les Écrins, une aventure responsable

Depuis l'an dernier, le Parc et les offices de tourisme du territoire avancent main dans la main dans le projet Destination parc national des Écrins. Son objectif : mettre en valeur l'écotourisme dans le massif.



Quand on parle d'écotourisme dans un espace naturel protégé, on parle principalement de randonnée, d'itinérance, de nuits en refuge ou encore, dans le cas des Écrins, d'alpinisme. Ces pratiques ont un impact limité sur l'environnement à la condition qu'elles soient faites dans le respect des lieux et qu'elles concernent un nombre raisonnable de visites. C'est l'une des raisons pour lesquelles un suivi de la fréquentation sur les lieux les plus emblématiques du parc est réalisé (voir dossier central). De son côté, la Destination amène à découvrir le parc et à faire connaître au plus grand nombre les bonnes pratiques en montagne et en refuge ainsi que la réglementation. Les mots d'ordre en 2024 : la mobilité et la sensibilisation des visiteurs.

Un nouveau site internet, qui verra le jour prochainement, rassemblera l'offre existante sur tout le territoire. Au menu, des activités et des itinéraires choisis avec soin, mais aussi des conseils et des suggestions pour préparer sa randonnée, séjourner en famille ou réduire son impact lorsque l'on visite le parc.

Ce projet est financé pour 2 ans par la Région Sud et l'État à travers le FNADT.

Esprit parc national : des marqués fidèles

La marque déclinée par les Parcs nationaux français est désormais bien implantée dans les Écrins et les bénéficiaires gagnent en visibilité et en reconnaissance. Preuve en est le très beau taux de renouvellement de leur engagement. En 2023 et début 2024, 26 marqués se sont ainsi réengagés pour 5 ans :

- 11 hébergements
- 2 refuges
- 4 sites de visite
- 2 accompagnateurs en montagne (séjours)
- un guide (séjours randonnée et alpinisme)
- 2 exploitations laitières
- 2 producteurs de viande
- un apiculteur
- un producteur de fruits et légumes.

Portraits de marqués



Stéphanie et Jean-Philippe Ribellino
Gérants de l'auberge de la Meije
(Saint-Christophe-en-Oisans)

Changement à la tête de cette auberge emblématique de La Bérarde ! Depuis 2022, le couple de nouveaux gérants propose « *une restauration entièrement maison, avec des produits de saison, locaux ou bio. Nous sommes aussi un lieu d'hébergement tout public et groupes, notamment de scolaires. Nous développons en parallèle un projet d'éducation à l'environnement en faisant découvrir les patrimoines montagnards et en sensibilisant à leur fragilité et aux risques en montagne.* » Le couple a souhaité conserver la marque attribuée à l'établissement en 2016. « *Ça allait de soi car c'est la continuité de notre démarche. Pour nous, être marqués signifie adhérer pleinement à un projet plus vaste de territoire, fédéré par le Parc national.* »



Florence et Jean-Michel Martin
Éleveurs au GAEC du Caire
(Saint-Michel-de-Chaillol)

Marqué depuis 2018 pour leur viande d'agneau, le couple a également obtenu en 2023 la marque pour sa ferme pédagogique. Une première dans les Écrins ! « *Ça fait deux ans qu'on organise des visites de notre ferme. On présente l'exploitation et on fait découvrir les animaux aux familles, aux enfants en classe de neige ou aux écoles de la vallée.* » Au sujet de la marque, les deux éleveurs sont unanimes : « *C'est une reconnaissance de ce qu'on fait, de nos pratiques en général. La marque n'a pas changé nos façons de faire mais elle change la vision des gens !* »

BOUTIQUE DU PARC

Les t-shirts prennent des couleurs !



Pelvoux, Ailefroide, barre des Écrins… Retrouvez ces sommets mythiques qui ont marqué l'histoire de l'alpinisme sur une gamme de t-shirts écoresponsables en coton bio. Toujours développée avec la marque briançonnaise Masherbrum, la collection 2024 se décline en trois nouvelles couleurs. Pour les enfants, c'est un espiègle lièvre variable qui s'affiche en recto-verso…

En vente dans les maisons du Parc et sur notre boutique en ligne !
boutique.ecrins-parcnational.fr

Agriculture & aménagement

Les sentiers du parc malmenés en 2023

Laves torrentielles, écroulements rocheux, crues : l'année 2023 a été particulièrement mouvementée dans le massif des Écrins. Avec des conséquences fortes et immédiates sur le réseau de sentiers entretenu par le Parc national : 45 % des passerelles et 30 km de sentiers ont été endommagés ou détruits. Des financements exceptionnels ont été demandés pour les travaux de remise en état.

Des dégâts inédits pendant l'été et l'automne

Entre le 25 juillet et la fin octobre, le massif des Écrins a été touché par une succession d'épisodes météorologiques destructeurs, dont le nombre (une dizaine) et l'ampleur sont inédits. Si ces événements n'ont épargné que peu de secteurs du parc, les vallées du Valgaudemar et de l'Oisans ont concentré les plus gros dégâts, avec les trois-quarts des passerelles entretenues par le Parc détruites ou endommagées. « *Certaines portions de sentiers ont été complètement détruites, comme dans le vallon du Sélé où on va devoir retracer 700 mètres de linéaire, les berges des torrents ont bougé… la remise en état du réseau représente un très gros travail* », précise Isabelle Vidal, cheffe du service aménagement.

Des travaux et un budget exceptionnels

Le rétablissement de tous les sentiers et passerelles dégradés représente 300 000 € de travaux supplémentaires par rapport à une année classique. L'enjeu est de permettre l'accès aux refuges, aux alpages et aux sentiers de randonnée. Des cofinancements exceptionnels, notamment auprès de l'État et des Départements des Hautes-Alpes et de l'Isère, ont été recherchés pour boucler le budget travaux. En fonction des fonds reçus, des priorités pourraient être discutées avec les acteurs du territoire.
Quoiqu'il en soit, la saison des chantiers en montagne débutant tardivement, les sentiers concernés par les travaux rouvriront progressivement en début d'été. Du côté des passerelles, les ouvrages détruits seront remplacés par des passerelles plus légères et rapidement installables, mais plus vulnérables aux crues de l'été.
Pour informer régulièrement les visiteurs sur l'état des sentiers, des articles seront publiés tout l'été sur le site web du Parc national.

Une recrudescence des événements météo destructeurs

« *2023 a été une année exceptionnelle en termes de dégâts sur les sentiers, mais elle pourrait malheureusement devenir la norme* », commente Pierrick Navizet, chef du service accueil-communication. Une prévision confirmée par l'ONF (*Office National des Forêts*) et le service RTM (*Restauration des Terrains de Montagne*). Selon les spécialistes, le risque d'orages localisés, vecteurs de précipitations extrêmes, s'aggrave de 7 % pour chaque degré de réchauffement supplémentaire. Le dégel de la haute montagne augmente également la fréquence des écroulements rocheux au-dessus de 2 500 m d'altitude.
Lorsque ces phénomènes se combinent, des laves torrentielles se mettent en place : la pluie se déverse sur les gros volumes de matériaux libérés par le retrait glaciaire, les emportant dans son écoulement et causant des dommages importants sur une très longue distance. « *Jusque là, notre logique était de privilégier des équipements qui tiennent dans le temps mais plus chers. La recrudescence de ces évènements nous amènera à nous réinterroger sur cette stratégie* », conclut Isabelle Vidal.


30 juillet 2023 : suite à un violent orage, lave torrentielle dans le vallon des Étançons. Le refuge du Châtelleret est endommagé, le sentier en rive droite et 3 passerelles sont détruits.


21 août 2023 : écroulement dans le couloir Pelas-Verney. Les sentiers d'accès aux refuges du Sélé et du Pelvoux sont touchés.


28 août 2023 : suite aux orages, crue du torrent du Glacier Noir. La passerelle le franchissant au pré de Mme. Carle est détruite.


22 octobre 2023 : suite aux fortes pluies, crues des torrents. De nombreuses passerelles dont celle du Chardon sont emportées.

609 km de sentiers entretenus par le Parc

Le schéma de sentiers des Écrins comprend 691 km qui permettent aux randonneurs d'accéder au cœur du parc et aux refuges, et aux troupeaux de monter en alpage. Le Parc national entretient et sécurise 88 % de ces sentiers (le reste étant pris en charge par les collectivités locales ou l'ONF) et 161 ouvrages, dont 117 passerelles. Il y consacre 370 000 € chaque année, l'entretien et les travaux étant réalisés directement par les ouvriers sentiers ou par des entreprises extérieures. Le schéma de sentiers du massif étant inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de l'Isère et des Hautes-Alpes, le Parc national bénéficie du soutien financier des deux Départements et exceptionnellement de programmes financés par l'État.



Changement climatique : la question de l'eau en alpage

Nul ne peut ignorer que le changement climatique affecte plus fortement la montagne qu'ailleurs. Moins de neige l'hiver, plus d'orages violents et de sécheresses l'été : sur les alpages, la ressource en eau pour les troupeaux devient plus incertaine.

Pour mieux connaître cette problématique et trouver des pistes d'adaptation, huit parcs alpins franco-italiens se sont engagés dans un projet européen : côté français, la Vanoise, les Écrins et le Mercantour ; côté italien, le Grand Paradis, Alpi Marittime, Alpi Cozie, Alpi Liguri et Gesso e Stura. En l'absence d'outils de mesures partout en montagne, le projet s'appuiera sur des images satellites et différentes données, notamment météo, pour estimer au printemps les volumes d'eau disponibles par alpage pour l'été à venir.

Dans les Écrins, le projet financera également un inventaire des zones humides sur les alpages en cœur de parc national. En effet, ces milieux constituent des réservoirs importants, absorbant l'eau et la restituant doucement pendant l'été. Mieux connaître leur localisation et leur état fonctionnel permettra de mieux orienter leur utilisation par les troupeaux tout en les préservant. Un autre volet du projet consistera à organiser des tables rondes pour échanger sur l'adaptation des pratiques pastorales face au changement climatique.


Extension de la cabane pastorale de Vallonpierre

Cabanes pastorales : du neuf dans les alpages

Profiter du plan France relance pour améliorer les conditions de vie des bergers en alpage en construisant et rénovant des cabanes pastorales, le tout avant la fin 2023 comme fixé par le plan : le défi était de taille pour le Parc national. Mais a été relevé !

« *Habituellement, un seul projet de cabane, de la conception à la livraison, prend environ 4 ans. En 3 ans, nous en avons construit 6 !* » Frédéric Sabatier, chargé de mission patrimoine bâti au Parc national, résume bien cette formidable – et exigeante – opportunité qu'a représenté le plan France relance pour les alpages du cœur de parc.

Face au retour du loup, les cabanes sont devenues indispensables aux bergers pour vivre sur place et protéger leur troupeau. Même si c'est théoriquement aux propriétaires des alpages (privés, communaux ou domaniaux selon les cas) de construire et rénover les cabanes, le Parc a souhaité donner un coup de pouce ponctuel via les crédits France relance. 647 000 € ont ainsi été investis pour bâtir ou rénover 6 cabanes, désormais confortables, adaptées aux besoins des bergers et respectueuses de l'environnement. Le créneau très court lié aux contraintes du plan de relance et à la saisonnalité des chantiers en montagne a demandé un engagement de tous. Notamment des équipes du Parc national et de son cabinet d'architecte, l'établissement ayant récupéré la responsabilité des projets et leur réalisation de A à Z, et des entreprises, locales pour la plupart, qui ont su mener des chantiers d'altitude isolés et difficiles.

EN BREF

Le Parc soutient l'agriculture bio sur tout son territoire

Suite à l'abandon de l'aide à la certification AB par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc national prend le relai. Comme il le fait côté haut-alpin depuis 2017, il financera la moitié du coût de la certification pour les exploitations agricoles iséroises situées sur son territoire. Souvent perçue comme un levier psychologique, cette aide a déjà profité à 34 exploitations.

Refuges : chantiers en cours et à venir

Ça bouge en altitude ! Pour fonctionner de façon plus respectueuse de l'environnement et s'adapter à l'évolution des publics, les refuges du massif font régulièrement l'objet de travaux de rénovation et/ou d'extension. Des projets accompagnés par le Parc national lorsqu'ils sont situés en cœur de parc. Petit tour d'horizon des chantiers actuels.



Refuge du Pavé, Villar-d'Arène, 2 841 m

Après deux années de travaux, le nouveau refuge a ouvert ses portes en juin 2024. Plus confortable, plus respectueux de l'environnement, à l'abri des avalanches : les objectifs du projet étaient clairement affichés. Malgré la complexité du chantier liée à l'altitude, la FFCAM s'est efforcée de minimiser au maximum les rotations d'hélicoptères, notamment en faisant fabriquer les bétons sur place. Mais des vols supplémentaires ont dû être programmés en raison d'aléas (chute d'une pelle araignée depuis l'hélicoptère, tempête ayant emporté une partie de la base de vie des ouvriers) et de difficultés techniques (liées au vent essentiellement). Le démontage de l'ancien refuge est prévu pendant l'été. Il viendra clore l'histoire mouvementée de cette ancienne cabane de chantier, reconvertie en refuge après la destruction du bâtiment originel par une avalanche en 1971.



Refuge Adèle Planchard, Villar-d'Arène, 3 169 m

Le plus haut refuge accessible en randonnée dans les Écrins est fermé pour l'été ! En cours, des travaux pour améliorer les conditions de travail des gardiens et d'accueil des clients, le tout avec une meilleure performance énergétique. Sont notamment prévus une extension de 22 m² avec la création d'un sas d'entrée et un nouveau dortoir (capacité de 47 lits inchangée). La réception des travaux est prévue pour septembre 2024.



Refuge de la Lavey, Saint-Christophe-en-Oisans, 1 797 m

L'équation était complexe pour ce chantier qui sera réalisé pendant l'été 2025 : rénover un refuge vieillissant pour maîtriser son empreinte environnementale, et lui redonner son esprit de hameau en démolissant l'extension datant des années 1970 et en construisant une nouvelle. Le tout en prenant en compte le risque réel d'éboulements, avec 35 000 mètres cubes de roche qui menacent encore de s'effondrer à l'aplomb du refuge. Après une dernière étude des risques en 2023, le choix a été fait de bâtir la nouvelle extension (qui accueillera les dortoirs) à l'opposé de la zone instable, en profitant de la protection naturelle offerte par les blocs en place.

EN BREF

44 refuges jalonnent les sentiers du massif des Écrins, mais aucun n'est la propriété du Parc national (contrairement à la Vanoise par exemple). Dans leur grande majorité, ils relèvent de la FFCAM (*Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne*) ; les quelques autres sont communaux, associatifs ou privés.

À SAVOIR

Le Parc national est un interlocuteur obligatoire pour tous les travaux en zone cœur. Concernant les projets d'évolution des refuges, il veille à réduire au maximum les impacts liés aux chantiers eux-mêmes (nombre de rotations d'hélicoptères, volume et type de matériaux utilisés…) et au fonctionnement ultérieur des bâtiments (mode de production énergétique, consommation en eau, gaz et électricité…).

Refuge du Châtelleret, Saint-Christophe-en-Oisans, 2 225 m

Le projet de rénovation et d'extension lancé en 2022 a été stoppé net par la crue torrentielle de juillet 2023 qui a endommagé le refuge et déstabilisé en profondeur la moraine au-dessus. Pendant l'hiver et le printemps derniers, le bâtiment a été ouvert en mode non gardé (avec des toilettes sèches) pour le ski de randonnée. À l'heure où nous écrivons ces lignes, de fortes incertitudes subsistent quant à son ouverture pour l'été, au vu du risque élevé de nouvelles laves torrentielles une fois la neige fondue.

Refuge de la Pilatte, Saint-Christophe-en-Oisans, 2 577 m

Condamné par le retrait glaciaire qui fragilise son socle rocheux, le refuge a fermé définitivement en 2022. Le site et ses accès sont désormais interdits par arrêté de péril pris par le maire. Pendant l'été 2023, le bâtiment a été vidé de son matériel et de ses équipements. Sa démolition est aujourd'hui à l'étude.

Refuges des Écrins et du Glacier Blanc, Vallouise-Pelvoux, 3 294 m et 2 542 m

Deux refuges pour les mêmes enjeux : moderniser, mettre aux normes et améliorer la qualité environnementale de bâtiments vétustes. Pour le refuge des Écrins s'ajoutent les problématiques d'accessibilité et de ressource en eau dans le contexte actuel de retrait glaciaire. Les études de faisabilité sont en cours avec l'objectif de lancer les travaux en 2027.

Zoom sur...

La gestion de la fréquentation

Suite aux différents confinements, un véritable engouement pour la nature s'est développé, avec l'apparition de nouveaux publics en montagne. Confrontés à ces visiteurs peu au fait des codes de la montagne, parfois nombreux sur certains sites, le Parc national et les collectivités du massif ont pris conscience de l'importance de mieux connaître et gérer la fréquentation. En ligne de mire : la double mission du Parc en termes d'accueil du public et de protection de la nature.



Randonneurs sur le sentier des Crevasses

Des outils déployés pour gérer et sensibiliser les visiteurs

Depuis quelques années, la problématique de la fréquentation se résume à un enjeu : bénéficier de moyens pérennes pour quantifier les flux de visiteurs afin d'adapter les outils de gestion et de sensibilisation. Un effort de sensibilisation devenu indispensable et permanent, le renouvellement du public étant effectif depuis 2020 mais également d'une année sur l'autre.



Animation au lac du Lauvitel

Mieux compter et connaître les visiteurs du parc

« *Depuis 2011 et la fin du suivi quinquennal approfondi de la fréquentation par le Parc, nous étions dans le flou pour quantifier les flux de visiteurs dans le cœur du parc*, explique Pierrick Navizet, chef du service accueil-communication. *Dans le contexte post Covid, ces données sont devenues essentielles, d'où notre volonté de nous doter d'outils pour mieux connaître nos publics.* » Dans le cadre de sa stratégie sur la connaissance mise en place dans la foulée, le Parc bénéficie depuis 2 ans de nouveaux indicateurs de suivi des flux de visiteurs et réalise depuis l'an dernier un bilan global en fin d'été. Des solutions nouvelles sont également testées, comme le recours à l'intelligence artificielle ou le suivi des données téléphoniques mobiles (dans le respect de la protection des données personnelles).

Il s'agit avant tout d'objectiver la situation sur l'ensemble du Parc et pas seulement sur quelques sites très fréquentés. Car comme le rappelle Pierrick Navizet, « *la fréquentation dans le cœur du parc au lendemain des confinements se rapprochait de celle des années 2000. Depuis, elle est en relatif repli, à l'exception de certains lieux comme le lac du Lauvitel ou le sentier des Crevasses au départ du col du Lautaret, où elle est à la hausse.* »

Le Parc national des Écrins participe également depuis quelques mois au projet transalpin BiodivTourAlps qui étudie la fréquentation sous l'angle des interactions entre les activités de pleine nature et la biodiversité. Une étude pour connaître les effets de la fréquentation sur la population de bouquetins du Champsaur-Valgaudemar est en cours dans le cadre d'un partenariat avec l'OFB (*Office Français de la Biodiversité*). Les premiers résultats sont attendus à l'automne 2024.

Prévenir les comportements inadaptés et gérer les pics de fréquentation

Plus qu'une augmentation généralisée du nombre de visiteurs, c'est plutôt le renouvellement des publics et leur concentration dans certains lieux qui caractérisent la situation en montagne depuis 4 ans. Avec parfois l'apparition de comportements et de pratiques inadaptés impliquant des risques pour les personnes et les écosystèmes.

Face à ces constats, le Parc national et les collectivités du territoire se sont rapidement saisis du sujet. Depuis 2020, de nombreuses actions ont été déployées sur le territoire : renforcement de la présence de « sensibilisateurs » sur les sites les plus fréquentés (depuis 2021), formation du personnel des offices de tourisme par le Parc et ses partenaires (depuis 2021), déploiement de campagnes de communication ciblées sur les refuges, les chiens ou le pastoralisme (depuis 2022), journée de travail commune au Monêtier-les-Bains (2022). Ces actions sont également appuyées par le projet Destination parc national des Écrins (depuis 2023), avec la valorisation des bonnes pratiques en montagne par des blogueurs, et par une nouvelle réglementation lorsque c'est nécessaire, comme la délimitation de zones de bivouac aux lacs du Lauvitel et de la Muzelle (depuis 2023) ou l'interdiction des activités nautiques sur les lacs du cœur de parc (depuis 2024).

La fréquentation en 2023

Sur le territoire

4 millions de nuitées enregistrées dans les communes et les stations de l'aire d'adhésion

Sur les sentiers

Par rapport à 2022

Dormillouse : - 17 %
Gioberney : - 7,5 %
La Danchère-Lauvitel : - 6 %
Taillefer-Ornon : + 2,5 %
Le Chazelet-GR 54 : +16,5 %
Carrelet-La Bérarde : + 18 %

Depuis 2006

Pré de Madame Carle : - 47 %
Dormillouse et Carrelet-La Bérarde : - 30 %
La Danchère-Lauvitel : + 5 %
Lautaret-sentier des Crevasses : + 20 %

Dans les refuges

53 052 nuitées (année record)
+ 14 % par rapport à 2022

Expérience de la montagne et connaissance de la réglementation

65 % des visiteurs peu ou pas expérimentés au lac du Lauvitel, 57 % au lac de la Douche
46 % des répondants connaissent la réglementation,
29 % partiellement, 25 % pas du tout



Parole à... Nicole Faure

Maire d'Ornon et vice-présidente en charge de l'environnement à la communauté de communes de l'Oisans

Quels sont les grands changements en montagne que vous avez pu constater ces dernières années ?

Le plateau du Taillefer est un lieu très prisé, avec des lacs et un accès facile. Depuis la fin du premier confinement, la zone est de plus en plus fréquentée ; plus de 11 800 personnes y ont été comptabilisées pendant l'été 2022. Bien souvent, ces nouveaux randonneurs ne connaissent pas les codes en montagne, surtout en milieu sensible comme celui du plateau du Taillefer. Parmi les effets délétères sur la nature, la pollution sonore, jour et nuit, liée aux enceintes portatives, la recrudescence des feux, le piétinement des prairies et les rencontres parfois difficiles avec les troupeaux.

Quelles actions de protection et de sensibilisation avez-vous mis en place ?

Face à ces dérives, l'animatrice Natura 2000 du site et moi-même avons proposé en août 2022 un arrêté municipal commun aux trois communes du plateau pour interdire les bivouacs. L'arrêté a été retravaillé en 2023, avec plus de signalétique et de communication. En parallèle, la communauté de communes embauche des sensibilisateurs depuis 2021. En complément de la surveillance par le Parc national, ils vont à la rencontre des randonneurs pour expliquer les bons comportements et ils ont développé des outils pédagogiques pour parler de la faune et de la flore du plateau, ce qui est très apprécié du public. Enfin, avant la saison touristique, nous réunissons tous les acteurs (offices de tourisme, Parc national, accompagnateurs en montagne, guides, bergers, gardienne de refuge) pour coordonner et faire connaître les actions mises en place.

Focus sur quelques exemples concrets

Certains milieux en montagne cristallisent les questions liées à la fréquentation. C'est le cas des alpages, avec la problématique de la cohabitation entre randonneurs et chiens de protection des troupeaux, et des lacs d'altitude, avec la problématique de la baignade notamment. Ces deux aspects font l'objet d'actions spécifiques par le Parc national et les collectivités du massif.

Améliorer la coexistence entre loisirs et pastoralisme

Face au retour du loup, la grande majorité des alpages des Écrins et des Alpes sont désormais gardés par des chiens de protection des troupeaux. Les rencontres entre les visiteurs et les chiens sont donc très fréquentes. Pour que ces rencontres se passent au mieux pour tous, le Parc national a recours depuis 2021 à la médiation pastorale : tout l'été, quatre médiateurs sont présents dans les alpages les plus fréquentés du massif et lors des grands évènements des vallées ; ils vont à la rencontre des visiteurs pour leur expliquer ce qu'est le pastoralisme, le rôle des chiens de protection et les bons comportements à adopter face à eux.

En aidant à décrypter les comportements des chiens de protection pour faciliter les rencontres, ce dispositif est très apprécié du grand public. D'autres collectivités des Écrins ont d'ailleurs emboîté le pas au Parc national : la commune du Monêtier-les-Bains et la communauté de communes du Pays des Écrins recrutent également des médiateurs pastoraux pour l'été. Le sujet étant commun à tous les massifs de montagne, la médiation pastorale dans les Hautes-Alpes se structure sous la houlette de la DDT (*Direction Départementale des Territoires*) et du Département : en 2024, une formation commune à tous les médiateurs pastoraux a été organisée. L'occasion de partager les enjeux de chaque territoire, les différentes expériences et les outils de sensibilisation.

Pour faire connaître les chiens de protection et leur mise en place dans les troupeaux, le Parc national organisera cet été des soirées à thème dans les vallées, avec la projection du film Rasco & nous, suivie d'une discussion avec des agents du Parc et des intervenants de l'Institut de l'élevage.



Quelques effets de la concentration des randonneurs au lac Lauzon : zones piétinées, nouveaux sentiers créés et zones d'eau trouble liées aux baigneurs

Les lacs d'altitude : un sujet de préoccupation

Le réchauffement climatique induit un vrai paradoxe pour les lacs de montagne : déjà fragilisés par la diminution de la durée de l'enneigement et la hausse des températures l'été, ils sont de plus en plus attractifs pour les randonneurs à la recherche de fraîcheur. L'augmentation de la fréquentation et les nouvelles pratiques observées posent la question de leur impact sur la biodiversité fragile des lacs, la sécurité des baigneurs et la tranquillité des autres randonneurs.

Problématique partagée partout dans les Alpes, ces nouveaux usages sont scrutés de près par le réseau Lacs sentinelles qui regroupe espaces protégés, scientifiques et usagers des lacs d'altitude. L'objectif commun à tous ces acteurs alpins : comprendre le fonctionnement des lacs et les menaces qui pèsent sur eux pour mieux les protéger. Le lac du Lauvitel, l'un des deux sites des Écrins qui continuent à attirer plus de visiteurs, est ainsi un cas d'étude en 2024. Deux enquêtes sont en cours : l'une sociologique sur les usages et les perceptions des lacs d'altitude, l'autre chimique sur l'impact de la baignade (bactéries, détergents anioniques utilisés dans les savons et produits vaisselles, microplastiques…). Des études sont aussi envisagées dans les années à venir pour évaluer l'incidence des crèmes solaires sur les milieux aquatiques.

En parallèle, certaines communes des Écrins et des environs ont d'ores et déjà restreint voire interdit la baignade et les activités nautiques dans les lacs de montagne, comme La Grave sur le plateau d'Emparis (voir interview ci-dessous), ou Le Monêtier-les-Bains et Névache (vallée de la Clarée) sur tout le territoire communal.

Les bons gestes en cas de rencontre avec un troupeau

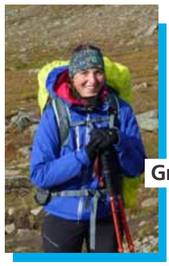


par Pierre Bouvet, Chargé de mission pastoralisme & loup

Lorsque vous arrivez en vue d'un troupeau, il faut le contourner le plus largement possible. Un chien vient vers vous en aboyant ? La situation peut être impressionnante mais c'est un comportement normal. Il a besoin de s'approcher pour vous identifier. Il faut donc marquer une pause pour lui faciliter la tâche. Si vous avez peur, n'hésitez pas à mettre un objet ou vêtement entre le chien et vous. Enfin, lorsque le chien s'est calmé, vous pouvez poursuivre votre chemin tout en restant face à lui. Si le berger n'est pas intervenu, rien d'exceptionnel non plus. Les chiens de protection travaillent en autonomie et ne sont pas aux ordres du berger, qui n'est souvent pas le propriétaire des chiens.

Si votre rencontre avec un chien de protection s'est mal passée, si vous vous êtes senti agressé ou que vous avez été mordu, n'hésitez pas à le signaler en mairie, gendarmerie, office de tourisme ou maison du Parc. Votre témoignage est important pour identifier les chiens problématiques et prendre les mesures nécessaires.

Dossier complet à retrouver sur notre site web



Parole à... Marine Grosset-Janin

Chargée de mission Natura 2000 sur les sites Emparis et Goléon

Pourquoi la commune de La Grave a-t-elle mis en place une réglementation particulière sur le plateau d'Emparis ?

Depuis l'épidémie de Covid, la fréquentation est en forte hausse sur Emparis : certains jours, on a recensé plus de 700 personnes sur le plateau, plus de 50 baigneurs dans les lacs et plus de 70 tentes le soir. Avec des impacts réels sur les milieux sensibles comme les zones humides, les pelouses d'altitude ou les lacs. Pour cadrer ces activités et sensibiliser sur les bons comportements en montagne, les trois communes du plateau se sont concertées sur les items de l'arrêté : depuis 2023, les chiens doivent être tenus en laisse, les feux, le camping et la baignade sont interdits, et le bivouac est autorisé entre 19 h et 9 h sauf dans la zone du marais de Rif-Tort où il est interdit.

Quel est le bilan un an plus tard ?

Le bilan est complètement positif ! Les agents Natura 2000 ne pouvant pas verbaliser, l'objectif de l'été dernier était surtout de sensibiliser. En 2023, on a eu 18 % de visiteurs en plus par rapport à 2022. Malgré cela, et même sans verbalisation, on a observé une forte baisse de la baignade. Et si il y a eu encore énormément de bivouacs, 85 % des gens respectaient les horaires. Cet été, nous prévoyons d'organiser des tournées conjointes avec la gendarmerie, l'OFB et le Parc. Pour la première fois, la commune de La Grave recrutera une sensibilisatrice entre mi-juillet et mi-août. Elle appuiera l'équipe de sensibilisateurs de la communauté de communes de l'Oisans qui intervient sur les sites Natura 2000 isérois. La sensibilisation par la voie humaine reste la plus efficace car le discours peut être adapté en fonction des gens. Ce renfort permettra également de savoir ce qu'il se passe du côté du marais du Goléon, où nous n'avons aucun indicateur pour le moment.

Sciences & découvertes

Espèces discrètes ou de retour ?

Bouquetin, tétras-lyre, loup, aigle royal : point commun à toutes ces espèces, elles se laissent (assez) facilement voir ou entendre, au moins à une période de l'année, ce qui facilite considérablement la tâche des agents du Parc chargés de leur suivi. Il en est tout autrement pour des espèces particulièrement discrètes, dont le retour ou les apparitions épisodiques posent certaines questions.

La veille environnementale est l'un des rôles du Parc national. Comme le résume Yoann Bunz, chargé de mission faune vertébrée, « *il s'agit de garder les yeux ouverts sur ce qui se passe sur le territoire. Dans le cas d'une observation inhabituelle, on va essayer de comprendre où l'espèce se trouve exactement, comment elle est arrivée là et par quels axes écologiques.* » Si des indices de présence sont avérés ou qu'il existe de vrais doutes sur la présence de l'espèce, un dispositif de suivi est alors mis en place, mais pas avant.

De quoi rendre la frontière parfois ténue entre les espèces absentes, discrètes ou de retour dans le massif. Yoann Bunz confirme : « *Nous sommes très humbles sur le fait que certaines espèces sont difficiles à détecter avec les moyens dont on dispose. Le territoire est vaste, et même si nous avons l'aide d'observateurs partenaires, il y a forcément des choses à côté desquelles on passe. Ce n'est pas parce qu'on a pas de données avérées sur une espèce qu'elle n'est pas présente sur le territoire.* »

Le chat forestier



Ce que l'on sait : Entre 2022 et 2023, des habitants de Saint-Appollinaire « capturent » à plusieurs reprises sur leurs pièges-photo un chat à l'allure particulière. Ces clichés ont été transmis à l'OFB (*Office français de la biodiversité*) qui a conclu que ce félin avait une apparence typique de chat forestier ou hybride.

Ce que l'on ne sait pas : Cette observation, uniquement sur la base de vidéos, permet-elle d'affirmer la présence de l'espèce sur le massif ? Seule la génétique pourra trancher. Pour cela, des pièges-photo et des pièges à poils ont été disposés dans des milieux favorables à l'espèce. Le trajet suivi par l'espèce reste également un mystère, les données avérées les plus proches étant localisées en Chartreuse.

La tarente de Maurétanie



Ce que l'on sait : Ce petit gecko d'origine méditerranéenne est observé ponctuellement dans le bassin gapençais et dans l'Embrunais depuis 5 ans, plus rarement au Bourg d'Oisans, au Monêtier-les-Bains et à Vallouise.

Ce que l'on suppose : Son arrivée est probablement liée au transport humain. On ne peut pas parler d'une installation mais plutôt d'une dispersion dans un territoire devenu plus favorable grâce au réchauffement climatique, mais pas encore adapté à une installation pérenne (peu de chance de survie pendant l'hiver).

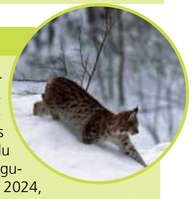
Les chauves-souris de montagne



Ce que l'on sait : Oreillard montagnard, vespertilion bicolore, sérotine de Nilsson : trois espèces essentiellement nocturnes et extrêmement discrètes, dont les gîtes sont difficiles à trouver et parfois à atteindre. Des captures réalisées en 2023 ont permis de découvrir de nouveaux gîtes : un gîte d'oreillards montagnards et deux gîtes de vespertilions bicolores, premières données de ce genre dans la région PACA.

Ce que l'on ne sait pas : Beaucoup de choses ! Pour ces espèces, très discrètes mais également très sensibles et souvent menacées, il y a un vrai enjeu d'améliorer les connaissances pour mieux cibler les milieux à protéger et les mesures à mettre en œuvre.

Le lynx boréal



Ce que l'on sait : Réintroduit en Suisse puis dans les Vosges, il est présent sporadiquement depuis au moins les années 1990 dans le nord du massif, avec des témoignages réguliers mais non vérifiables. Début 2024, la collision d'un individu par une voiture a permis d'attester avec certitude la présence de l'espèce.

Ce que l'on suppose : Contrairement à ce que l'on a cru pendant longtemps, les grands axes de circulation de la région grenobloise ne semblent donc pas constituer un linéaire infranchissable par l'espèce.

Le castor



Ce que l'on sait : Après des indices (bois taillés en crayons) détectés à l'automne 2023 dans le Champsaur, sa présence est désormais avérée sur 3 km le long du Drac. Grâce à la pose d'un piège-photo, un individu a pu être identifié, seul à priori.

Ce que l'on ne sait pas : Comment est-il arrivé jusque là ? Son arrivée par le nord, avec de grands barrages à franchir, ou par le sud, avec l'absence de cours d'eau significatifs, semble peu crédible. Le mystère reste entier !

La loutre d'Europe



Ce que l'on sait : De premiers indices de présence sont avérés dans le secteur isérois du parc en 2017 et 2018, puis plus rien jusqu'en octobre 2023 et la réapparition d'indices. La dynamique de colonisation est aussi amorcée par le sud du massif via le barrage de Serre-Ponçon, franchi (!).

Ce que l'on suppose : Après collecte d'indices sur la Durance amont, sa présence y est à confirmer.

La genette



Ce que l'on sait : Originaire d'Afrique du Nord, ce mammifère carnivore a été introduit en Europe par les Romains ou les Maures, et y est maintenant bien installé. C'est l'exemple typique d'un animal extrêmement discret, donc difficilement détectable.

Ce que l'on suppose : La genette est vraisemblablement présente dans l'ouest du massif depuis au moins 30 ans. Les méthodes de veille habituelles du Parc national ne permettent pas d'en savoir plus.



Le retour du loup dans les Écrins en quelques mots

Grâce à un projet mené sur deux ans par le Parc, l'OFB (*Office Français de la Biodiversité*) et l'INRAE (*Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement*), on en sait plus sur la recolonisation du massif par le loup. On fait le point sur les grandes conclusions du projet… et quelques faits insolites révélés par les analyses génétiques.

Une colonisation progressive à partir de 1992

On peut résumer le retour du loup dans les Écrins à trois grandes phases, comme l'explique Yoann Bunz, chargé de mission faune vertébrée au Parc national. « *Entre 1992 et 2010, on a des passages sporadiques dans le massif. Changement à partir de 2011, avec une présence plus régulière de l'espèce et 6 reproductions détectées entre 2011 et 2016. Dernière phase depuis 2017, dans laquelle nous nous trouvons encore probablement aujourd'hui : la densification de l'installation des loups dans les secteurs favorables.* » En 2023, le massif est occupé presque dans sa totalité (exceptées les zones de haute montagne moins favorables à l'espèce), avec 14 meutes recensées sur le territoire du parc (zone cœur et zone d'adhésion).

Le coup de pouce de la génétique

Des nombreuses données génétiques accumulées au fil des ans, le projet a pu tirer des conclusions riches d'enseignements, parfois surprenantes. La dispersion de certains individus en particulier a ainsi été étudiée de près. Un loup identifié génétiquement en Vallouise en 2015 a été détecté en Haute-Savoie de 2016 à 2018, soit une distance de 127 km à vol d'oiseau. À l'inverse, une femelle détectée toute jeune dans la vallée de la Roizonne en 2017 a été identifiée deux ans plus tard, après dispersion dans son nouveau territoire… dans le Beaumont, soit à 16 km à peine ! « *Chez le loup, il n'y a donc pas qu'une façon de se disperser*, commente Yoann Bunz. *Cela dépend beaucoup du contexte et de l'individu.* »

Les données collectées ont également permis d'explorer la diversité génétique des loups des Écrins. « *C'est un critère essentiel au maintien d'une espèce*, explique Yoann. *Dans le massif, plusieurs « familles génétiques » sont présentes, ce qui contribue à la diversité génétique de la population, conférant ainsi aux loups une capacité d'adaptation plus importante aux changements de leur milieu.* »

Logiciels libres : l'engagement du Parc récompensé

Depuis une dizaine d'années, l'équipe informatique du Parc national s'investit dans le développement de logiciels open source, c'est-à-dire librement réutilisables. Son ambition : valoriser la nature et les territoires via des solutions informatiques qui peuvent profiter à tous. Fin 2023, cet engagement a été officiellement reconnu par l'Union européenne puis au niveau national, avec des prix remportés à deux concours.



Mutualiser moyens techniques et financiers

« *L'open source est la marque de fabrique du Parc* », résume Camille Monchicourt, responsable du pôle informatique. Un engagement dont les débuts remontent à 2011 avec la création de GeoNature, puis 2013 avec la naissance de Geotrek. Ces deux logiciels développés par le Parc national et ses partenaires partagent un objectif : se défaire du monopole des grandes entreprises privées. « *L'idée était de mutualiser et économiser l'argent public*, explique Camille Monchicourt, *en maîtrisant, partageant et améliorant collectivement des outils plutôt que d'en créer sans cesse des similaires chacun de son côté.* » Ouverts, accessibles et modifiables sans restriction, les logiciels libres ont tout pour plaire : fonctionnant sur un modèle communautaire et collaboratif, ils peuvent être réutilisés et enrichis par d'autres structures, et ces améliorations profitent à leur tour au collectif.

Une recette qui fonctionne

Preuve de ce cercle vertueux, l'engouement immédiat suscité par Geotrek. Aujourd'hui, plus de 150 structures en France l'ont adopté et sa valeur est estimée entre 3 et 4 millions d'euros : un beau retour sur investissement pour un projet de départ qui a coûté 70 000 euros… Le logiciel GeoNature n'est pas en reste : utilisé par beaucoup d'acteurs de la biodiversité, dont les bureaux d'études menant des études d'impact, il est devenu l'un des outils de référence pour plusieurs politiques publiques nationales.

Le Parc distingué parmi d'autres établissements publics

Ce modèle reconnu a été salué à deux reprises fin 2023. Une première fois par la Commission européenne qui a décerné à Geotrek le Prix de la meilleure initiative open source du secteur public européen. Par ce concours, la Commission s'efforce d'encourager les alternatives aux outils américains et chinois qui monopolisent souvent l'offre. La deuxième distinction est arrivée lors d'un concours national récompensant les logiciels libres dans l'administration, avec l'obtention du Prix du service public engagé. Pour ces deux prix, le Parc n'a pas été uniquement récompensé pour ses créations mais également pour son animation des communautés d'utilisateurs.

Open source, open data : quelle différence ?

Les notions d'open source et d'open data partagent le même objectif de construire et partager des biens communs numériques. Si l'open data désigne le fait de rendre des données publiques, l'open source en est un moyen. Théoriquement, toutes les données créées par un établissement public doivent être accessibles aux citoyens, sauf quelques exceptions. Le Parc national s'inscrit dans cette démarche en mettant en ligne des données variées via ses logiciels libres, comme ses observations de faune et de flore (plus de 700 000) ou les randonnées dans le massif et leurs patrimoines associés (150). « *Leur partage ouvre la possibilité aux scientifiques et aux entreprises de les analyser et de les diffuser sous de nouvelles formes* », commente Camille Monchicourt.

LES LOGICIELS DU PARC

GEONATURE

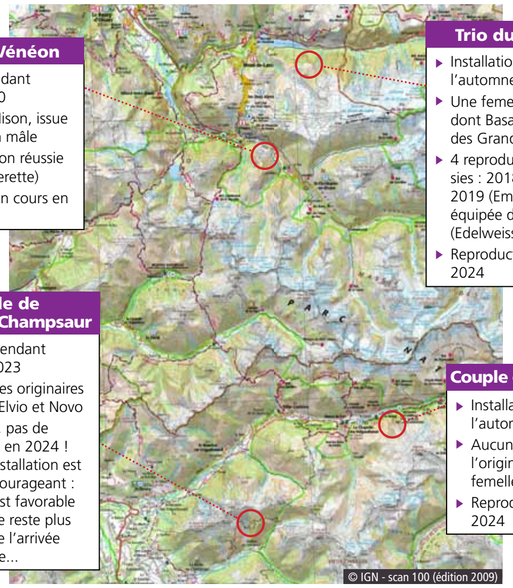
- Créé en **2011** par le Parc national des Écrins
- **Fonction :** saisie, gestion et valorisation de données sur la faune et la flore
- **Le GeoNature des Écrins :** https://biodiversite.ecrins-parcnational.fr

GEOTREK

- Créé en **2013** par les Parcs nationaux des Écrins et du Mercantour
- **Fonction :** gestion et valorisation des sentiers et activités de pleine nature
- **Le Geotrek des Écrins :** https://rando.ecrins-parcnational.fr

Les gypaètes barbus reprennent du terrain

Longtemps considéré comme dangereux et démoniaque, le gypaète a bien failli disparaître d'Europe. Grâce aux réintroductions initiées en 1986 dans les Alpes, ce grand vautour retrouve progressivement ses anciens territoires, dont le massif des Écrins. Depuis l'automne 2023, quatre couples sont installés dans les falaises du territoire.



Couple du Vénéon

- Installation pendant l'automne 2020
- Une femelle, Mison, issue du Valais, et un mâle
- Une reproduction réussie en 2023 (Pâquerette)
- Reproduction en cours en 2024

Trio du Chambon

- Installation pendant l'automne 2017
- Une femelle et 2 mâles, dont Basalte originaire des Grands Causses
- 4 reproductions réussies : 2018 (Muzelle), 2019 (Emparis, femelle équipée d'un GPS), 2021 (Edelweiss), 2023 (Meije)
- Reproduction en cours en 2024

Couple de Molines-en-Champsaur

- Installation pendant l'automne 2023
- 2 jeunes mâles originaires du Vercors : Elvio et Novo
- Évidemment, pas de reproduction en 2024 ! Mais cette installation est un signe encourageant : le territoire est favorable à l'espèce, ne reste plus qu'à attendre l'arrivée d'une femelle…

Couple du Valgaudemar

- Installation pendant l'automne 2023
- Aucune information sur l'origine du mâle et de la femelle
- Reproduction en cours en 2024

Attention, fragile !

Pour protéger les gypaètes et leur reproduction, des zones dites de sensibilité majeure ont été activées autour des nids, avec des restrictions concernant les survols (motorisés ou non) et les activités humaines. Le gypaète est en effet particulièrement sensible au dérangement, et tout abandon du nid, même temporaire, pendant la couvaison ou l'élevage du poussin peut s'avérer fatal à ce dernier. Si tout se passe pour le mieux, avec des jeunes à l'envol pendant l'été (on l'espère !), ces zones resteront en vigueur jusqu'au 31 août maximum.

De nouvelles découvertes chez les (toutes) petites bêtes

Le Parc national ne s'intéresse pas qu'à la grande faune, loin de là ! Insectes, mollusques, araignées et même planctons sont étudiés de près par les scientifiques avec l'appui des agents de terrain. Ces dernières années, plusieurs découvertes majeures ont été faites dans le massif du côté des diatomées (algues microscopiques) et des tipules (plus connues sous le terme de cousins).

Deux diatomées nouvelles pour la science dans le lac du Pavé

Depuis 2010, le tout jeune lac proglaciaire du Pavé est un laboratoire pour étudier l'apparition de la vie dans un milieu « neuf ». Grâce aux prélèvements scientifiques réguliers, deux micro-algues inconnues jusque-là ont été identifiées et nommées en l'honneur du lac et du massif : *Achnanthidium pavense* et *Achnanthidium ecrinense*. Un privilège rare pour les Écrins ! Premier maillon de la chaîne alimentaire, les diatomées sont également de très bons bio-indicateurs de leur milieu. Au lac du Pavé, elles sont ainsi utilisées pour surveiller la qualité de l'eau.

Des tipules jamais signalées en France découvertes dans les Écrins

Même si elle compte plus de 600 espèces en France, la grande famille des tipules est très peu étudiée, en particulier en montagne. Pour remédier à cela, le Parc national organise et autorise des inventaires sur son territoire, avec de belles surprises parfois à la clé, comme la découverte de 9 espèces nouvelles pour la France dans le Champsaur, le Valbonnais, la Vallouise et l'Oisans. Ces petits insectes souvent liés aux milieux humides seront directement affectés par le changement climatique (via les épisodes de sécheresse et la disparition des glaciers notamment), d'où l'urgence de mieux les connaître.

L'écho des vallées



BRIANÇONNAIS - VALLOUISE

Les chauves-souris se plaisent à Entre-les-Aigues

Après un premier article il y a deux ans, nous vous donnons quelques nouvelles de la colonie de petits rhinolophes d'Entre-les-Aigues, la plus haute de France. En attente d'une amélioration thermique pour le gîte aménagé dans le bâtiment du nouveau point d'accueil, les chauves-souris continuent de venir se reproduire dans le bâtiment en ruine. Au vu de la taille de la colonie aujourd'hui et de l'enjeu de conservation (les populations sont en forte régression en Europe), la solution privilégiée serait la conservation du vieil édifice en le consolidant et en l'intégrant dans le paysage, couplée à une sensibilisation du public. Le sujet devrait être prochainement débattu en conseil municipal, condition préalable à la recherche de financements.

Une déviation pour le sentier d'accès au Sélé

En août 2023, le vallon de Celse-Nière a été touché par un énorme éboulement précipitant plusieurs milliers de mètres cubes de roches et touchant à plusieurs endroits le sentier d'accès au refuge du Sélé. Pour minimiser le risque de nouvelles chutes de pierres sur le sentier, une déviation de 500 mètres a été mise en place plus en hauteur. Piquetée par les agents de la Vallouise à la fonte de la neige, cette nouvelle portion sera confortée courant juin.



Une nouvelle Meije en haute Romanche

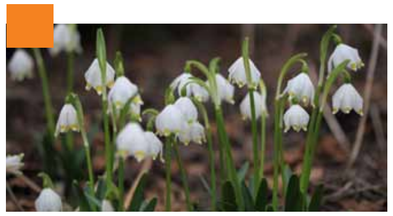
Le plus célèbre sommet du Briançonnais a inspiré les enfants de l'école de Villar-d'Arène, qui ont baptisé le gypaéton né en 2023 « Meije ». Ce petit est le quatrième du trio de gypaètes barbus de la combe de Malaval, après Muzelle (2018), Emparis (2019) et Edelweiss (2021). Pour célébrer le baptême, les maires de La Grave et de Villar-d'Arène ont fait le déplacement, tout comme les bénévoles très impliqués dans le suivi de l'espèce, que nous tenons à remercier.



Galibier : du répit pour les lagos

Dès leur ouverture à la fin du printemps, les cols alpins de haute altitude sont des secteurs très fréquentés. A partir de 2018, le Parc national du Mercantour a réalisé des captures de lagopèdes dans le secteur du col de la Cayolle pour étudier l'impact des visiteurs et des troupeaux sur ce site. La conclusion est sans appel : le dérangement est caractérisé et la reproduction perturbée ! C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place des zones de tranquillité, vite étendues à d'autres cols d'altitude comme le col Agnel. Depuis 2022, le col du Galibier recèle également une zone « lago quiet » mise en place de mi-juin à mi août. Elle est matérialisée par une clôture légère et des panneaux sur place.

OISANS - VALBONNAIS



Focus sur la nivéole en Oisans

Avec ses clochettes blanches, la nivéole de printemps est l'une des premières à égayer les sous-bois. C'est notamment le cas au hameau en ruine de Malaine (Le Bourg d'Oisans), où cette jolie plante assez rare semble particulièrement se plaire. Les gardes-moniteurs venus lui rendre une petite visite en mars 2024 ont ainsi estimé cette station à plus de 1 000 pieds. Évidemment, on en profitera uniquement avec les yeux, la belle étant protégée et sa cueillette strictement interdite.

SonoSylva : étudier les bruits de la forêt

Le Parc national participe à un projet expérimental de surveillance de la biodiversité de la forêt par un moyen novateur : l'écoacoustique. Étudier l'ambiance sonore des forêts permettra de compléter l'inventaire des espèces présentes, notamment des oiseaux (et pourquoi pas faire des découvertes !), mais aussi de déterminer si la pollution sonore d'origine humaine affecte aussi ces milieux à priori préservés. Dans le Valbonnais, un enregistreur sonore a été installé à proximité de Confolens en mars 2024. Il y restera sept mois et enregistrera jour et nuit les bruits de la forêt, ici un boisement mixte de hêtres, sapins et épicéas. Deux autres capteurs ont été posés dans le Champsaur (mélezin) et dans l'Embrunais (pinède).

Vers une meilleure cohabitation entre rapaces et vol libre aux Deux-Alpes



La vallée du Vénéon abrite plusieurs espèces de rapaces protégées, comme le faucon pèlerin, le circaète Jean-le-Blanc ou le gypaète barbu. Chacun possède son propre cycle de vie et son milieu de prédilection, mais tous restent assez sensibles au dérangement. Sous l'impulsion des élus municipaux des Deux-Alpes, notamment de Venosc, une concertation a été lancée à l'automne 2023 autour de la cohabitation des rapaces et la pratique du vol libre. En début d'hiver, des panneaux d'information à destination des pratiquants, notamment ceux ne connaissant pas le massif, ont été installés par les agents du Parc aux principaux sites de décollage et d'atterrissage de la station. Ils indiquent visuellement les zones de sensibilité des rapaces et demandent aux parapentistes de faire leur possible pour les éviter.

La Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins prend forme

Imaginé par la communauté de communes de l'Oisans, le projet de Maison situé au centre du Bourg d'Oisans a vocation à regrouper en un même lieu l'accueil touristique et la promotion du territoire et des produits uissans. En 2022, la collectivité s'est rapprochée du Parc national pour l'intégrer au projet et mutualiser l'accueil du public. D'après les prévisions, ce sera chose faite à l'été 2025, après un an de travaux. Le public sera accueilli par du personnel employé par l'office de tourisme et formé par le Parc. À sa disposition également, une boutique vendant les produits du Parc et une exposition sur la biodiversité et les patrimoines des vallées et montagnes de l'Oisans, dont une synthèse illustrée des travaux scientifiques menés dans la réserve intégrale de Lauvitel.

CHAMPSAUR - VALGAUDEMAR

Sorties communes avec les AMM

Les gardes-moniteurs du Champsaur entretiennent depuis longtemps des liens étroits avec les accompagnateurs en montagne de la vallée. Réimpulsé depuis quelques années, ce travail coopératif se concrétise par des animations conjointes lors de sorties marquées Esprit parc national. L'hiver dernier, deux groupes participant à un petit circuit autour de Prapic ont eu la bonne surprise de retrouver deux gardes. Ils ont pu en apprendre plus sur le parc national, sa réglementation et les bons gestes pour ne pas déranger la faune l'hiver. À l'aide d'une longue-vue, ils ont pu repérer des animaux évoluant dans la neige et mieux comprendre leur survie parfois délicate.

Un projet pour les Six Cabanes

On ne présente plus les Six Cabanes, ce site historique exceptionnel sur les hauteurs de Saint-Maurice-en-Valgodemard, datant du 17e siècle et le seul de ce type connu dans les Alpes. Le site, composé de cabanes pastorales (onze en réalité) et d'enclos en pierre sèche, a fait l'objet de fouilles archéologiques en 2001 et d'un relevé topographique et en 3D complet en 2023. Désormais, place à la restauration des parties dégradées et à la valorisation touristique du site (prévues pour 2025). Le site étant utilisé depuis des siècles par les bergers, sa vocation pastorale sera confortée, avec la construction d'une nouvelle cabane (en 2025 également).

Quel impact du vairon à Pétarel ?

Introduit pour la pêche dans le lac principal de Pétarel, le vairon colonise chaque printemps depuis quelques années deux mares adjacentes. Et sa présence semble affecter les écosystèmes, comme l'a démontré l'étude réalisée par l'IMBE (*Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine d'Aix-Marseille*) en 2022 et 2023. La prédation par le vairon conduit ainsi à un changement dans les communautés planctoniques des mares, avec une diminution des espèces de zooplancton les plus grosses. À terme, le vairon pourrait donc entrer en concurrence alimentaire avec le triton qui se nourrit des mêmes proies. Face à cette menace, le Parc national envisage un aménagement léger pour empêcher les vairons de coloniser les mares au printemps (ils en disparaissent naturellement pendant l'hiver), tout en garantissant la continuité écologique entre les plans d'eau.



Insectes pollinisateurs : des idées qui fourmillent !

Pour la deuxième année consécutive, Dominique Vincent, garde-monitrice dans le Valgaudemar, a animé des interventions sur les insectes pollinisateurs à l'école de Saint-Bonnet. Des apprentissages et des découvertes qui s'inscrivent en complémentarité du projet de la commune de repenser la cour de l'école dans le cadre du programme Petites villes de demain. Les enfants ont ainsi réfléchi à quoi pourrait ressembler leur cour pour y accueillir plus de petites bêtes. L'objectif est désormais d'amener la commune à intégrer les idées des élèves dans son projet.

Fin des captures de tétras-lyres

Commencé en avril 2021, le programme de captures de tétras-lyres aura permis d'équiper une vingtaine d'oiseaux dans le Champsaur, dont une poule. À ce jour, 3 GPS sont encore en activité, dont celui d'un tétras équipé en 2021. Les derniers GPS ont été posés ce printemps 2024. Ce programme aura permis d'en savoir plus sur la biologie et les déplacements du galliforme dans le massif. Par exemple, certains oiseaux sont capables de traverser la vallée du Drac, quittant le versant ubac pour rejoindre l'adret distant de 2 km. On peut également citer le cas d'un oiseau équipé à Girardet (Orcières) qui est allé passer l'automne sur le versant ouest du Piolit, situé à 10 km de distance. Les données complètes seront analysées prochainement par un étudiant en thèse rattaché à l'Observatoire des galliformes de montagne.



EMBRUNAIS



Une belle population de sonneurs à préserver

Sur le site de la digue de Crots, propriété d'EDF, mares, canaux, fossés et prairies inondées offrent un panel de milieux très favorables au sonneur à ventre jaune, ce petit crapaud rare à fort enjeu de conservation. Les équipes du Parc national suivent de près cette population : entre 2022 et 2023, 170 individus différents ont été comptabilisés, dont plus de la moitié de juvéniles, ce qui témoigne d'une population très dynamique. En 2022, une convention bisannuelle a été signée entre le Parc national et EDF pour préserver les amphibiens. Des aménagements ont notamment été réalisés au printemps 2024 afin d'éviter que les sonneurs ne soient emportés et piégés dans une canalisation qui draine la plaine.

Sécuriser la migration des crapauds à Réotier

Chaque année à la saison des amours, de nombreux crapauds communs, espèce protégée, migrent entre les mares à proximité du parking de la fontaine pétrifiante et les étangs de la pisciculture. Gros écueil dans leur déplacement : la route départementale à traverser. Beaucoup d'entre eux y mourant écrasés, la LPO organise des campagnes de sauvetage afin d'aider les crapauds à rejoindre les mares d'en face sains et saufs. En présentant cette problématique à la Commune, celle-ci a souhaité intégrer au projet du nouveau parking de la fontaine pétrifiante un passage piéton souterrain servant à la fois aux usagers de la voie verte et aux crapauds en migration. Grâce à l'accompagnement du Parc national, des aménagements ont été réalisés de part et d'autre du passage (côté parking) afin de guider nos amis les crapauds vers le chemin le plus sûr. Le printemps 2024 a été un test, et des aménagements similaires côté pisciculture pourraient compléter le dispositif dans les années à venir.



Le campagnol amphibie, sentinelle de la continuité écologique des zones humides

Moins connu que le castor, le campagnol amphibie est un autre rongeur aquatique protégé. À Châteauroux-les-Alpes, une population est bien établie dans les canaux bordés de végétation et dans les petites zones humides ensoleillées. En 2023, une étude universitaire encadrée par le secteur de l'Embrunais a permis de cartographier la présence de l'espèce et les habitats favorables à son maintien. Car cet animal discret est un bon indicateur des continuités écologiques entre les milieux humides. Les canaux gravitaires et les zones humides, même de petite taille, assurent des fonctions patrimoniales et écologiques essentielles, renforcées lorsqu'ils sont interconnectés. Ils sont au cœur de la « trame turquoise », cette démarche engagée par la communauté de communes de Serre-Ponçon avec le soutien du Parc national.

Quand la pierre sèche se met au verre !

Le riche partenariat entre le Parc national et le Gabion s'est poursuivi le printemps dernier, dans les vignes de Puy-Sanières cette fois. L'association spécialisée dans les savoir-faire traditionnels et l'éco-construction est intervenue pour restaurer deux cabanes de vigne en pierre sèche situées sur des parcelles communales exploitées par les vignerons du Domaine du Mont-Guillaume. Pendant une semaine, la douzaine de stagiaires et leur formateur se sont employés à lire, comprendre puis rebâtir pierre par pierre ces constructions. Les conditions météo maussades n'ayant pas permis de restaurer la deuxième cabane, un second chantier est envisagé à l'automne.

Retrouvez toutes les actus des vallées sur www.ecrins-parcnational.fr